

La nébuleuse: le terrorisme du Moyen-Orient

Xavier Raufer

Fayard, Paris, 1987.
404 pages, 34,95 \$.

Les individus et les groupes qui constituent ce que Xavier Raufer appelle la «nébuleuse» terroriste proche-orientale ont découvert «le secret de ce qui nous fait peur». Ils exploitent le côtoiement insupportable du quotidien et de l'épouvante.

L'auteur, pour des raisons qu'on peut facilement comprendre, ne divulgue pas les sources qui lui ont servi de faire son enquête. Il faut donc le croire sur parole. Ce qui n'est pas trop difficile; les recoupements qu'on peut effectuer avec d'autres sources d'information sont plutôt probants. L'auteur «connaît le terrain».

Le livre de Raufer s'adresse aux familiers du Proche-Orient. Non pas qu'il est difficile d'accès mais les lecteurs non avertis risquent de se perdre dans les multiples orbites de la «nébuleuse». L'auteur nous présente une liste assez complète des organisations et groupes terroristes les plus importants oeuvrant au Proche-Orient et à partir du Proche-Orient. Il entend contribuer à «accumuler suffisamment de données et de faits sur les vecteurs du terrorisme moyen-oriental» au point qu'on puisse «tendre à empêcher ceux-ci d'agir», et, «le cas échéant, les frapper avec une précision chirurgicale». Ainsi «on aura (...) résolu une bonne partie de notre problème. On aura tout d'abord gagné en respect dans la région du Moyen-Orient et montré concrètement que de telles méthodes ne paient plus, ou, en tout cas, paient moins».

«On» représente ici l'Occident et, plus précisément les gouvernements. Raufer interpelle et renseigne les «responsables». Il fait du «renseignement» au sens le plus professionnel du terme, au point que le lecteur en arrive inévitablement à se demander si cet ouvrage ne constitue pas implicitement un camouflet pour les divers services européens et américains censés surveiller la scène proche-orientale et prévenir les menées des groupes terroristes contre les intérêts occidentaux. L'effort de Raufer constitue bel et bien une leçon : dans le cadre restreint qu'il s'est fixé, sa démarche est intelligente et susceptible d'éviter aux dirigeants bien des faux pas aux conséquences parfois tragiques.

La leçon est divisée en deux parties. Pour commencer, Raufer identifie les groupes extrémistes qui ont émergé à partir des mouvements de revendication nationale (dont le principal exemple est fourni par le mouvement palestinien) et qui par leurs méthodes se sont inscrits en marge du courant principal (en l'occurrence l'OLP ou plus précisément le courant majoritaire qui en son sein soutient Arafat). Qu'on la partage ou non, l'idéologie qui sous-tend les agissements de ces groupes nous est après tout «intelligible» : «C'est distordu, falsifié, rendu presque méconnaissable par le fanatisme et le jargon, notre bon vieux principe des nationalités, notre droit des peuples à disposer d'eux-mêmes», écrit l'auteur.

Dans la deuxième partie, en revanche, intitulée Islam et révolution, on pénètre dans un autre monde où «deux et deux (ne font plus) quatre». Raufer souligne que «le monde où nous allons pénétrer ne nous est pas directement compréhensible. Les difficultés de communications entre nous et ceux qui y vivent sont énormes, même si elles ne sont pas insurmontables. Ceux qui, dans notre univers (celui où deux et deux font quatre), en possèdent les clés – les savants, les érudits, les explorateurs – ne sont pas ceux qui ont en charge les affaires de l'État et de la sécurité ceux-là ne soupçonnent même pas, le plus souvent, la valeur des éléments dont ces personnes disposent».

Heureusement, il y a les érudits. Grâce à la lecture qu'il en fait, Raufer nous explique l'incompréhensible et, pour commencer, «l'univers mental des partisans de la révolution islamique». Vient ensuite un petit bréviaire sur le «fondamentalisme» chiite et sur les deux volets – apparemment – essentiels de la tradition chiite : (a) : secret, conspiration, ruses et (b) : martyre, terrorisme». Rien d'inexact là-dedans, mais quelle simplification ! Soyons juste. Raufer ne prétend pas nous expliquer le chiisme. Il ne s'intéresse, dans le chiisme, qu'à ce qui «explique» le terrorisme, l'art de la dissimulation et du double jeu, l'action clandestine. Comme s'il s'agissait là de traits typiquement chiites et non pas, tout simplement, d'un comportement humain propre à tout groupe minoritaire qui a appris à survivre dans la résistance.

Sans doute existe-t-il de nombreuses justifications à traiter du «terrorisme proche-oriental» et à le faire à partir de notre point de vue, du moment que ce terrorisme nous touche jusqu'ici. Mais pourquoi justement est-il venu jusqu'à nous ?

Pas une seule fois, Raufer ne soulève la question. Si le Proche-Orient est un foyer de crise endémique et si le Liban est devenu la plaque tournante du «terrorisme proche-oriental», cette situation est largement le résultat de plus d'un siècle d'ingérence croissante de l'Europe et des États-Unis dans la région. Il ne s'agit pas du passé mais du présent, et de ce qui se déroule sous nos yeux. Il ne s'agit pas davantage d'absoudre quelque mouvement ou quelque gouvernement que ce soit. Il s'agit de comprendre que ce terrorisme que nous détestons est le résultat direct de nos politiques, le contre-coup de notre propre exercice de la terreur, bref qu'il est nôtre entièrement, dans ses racines et dans ses méthodes.

Je n'ai rien contre l'effort entrepris par Raufer pour mieux comprendre le comportement et les liens de certains groupes politico-militaires proche-orientaux. Le livre procède donc à une série de recoupements intéressants, même si tous les fils semblent finalement devoir se retrouver dans les mains de Hafez el Assad de Syrie et dans celles d'Arafat, au point que l'Iran semble avoir disparu de la scène. Ce qui pour moi saute aux yeux et paraît difficilement acceptable, c'est qu'on puisse, situer l'Occident à la fois comme «victime» du terrorisme et comme arbitre des normes de comportement admises au niveau international dans un monde que ce même Occident ne cesse de mettre systématiquement à sac.

– Thierry Hentsch

Thierry Hentsch est professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal.

Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes

Tome I «1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale», Jean Pariseau et Serge Bernier

Service historique de la Défense nationale, Collection d'histoire socio-militaire, Ottawa, 1987.
468 pages, 24,95 \$.

Les Forces armées du Canada ont toujours eu de la difficulté à recruter des francophones. Bien que le Québec représente environ 30 p. 100 de la population canadienne, la composition des Forces armées canadiennes (FAC) était encore loin de refléter cette proportion en 1983.

Deux historiens du ministère de la Défense brossent un portrait du militaire canadien-français et relatent les événements qui, après la Deuxième

Guerre mondiale, ont conduit le ministère de la Défense à faire du français une «pénible nécessité politique».

Pendant longtemps, les chances de faire carrière dans les FAC pour un canadien-français furent en relation directe avec son degré de bilinguisme et d'adaptation à la culture anglaise. Jusque vers le milieu des années 1940, les soldats et les officiers francophones étaient concentrés dans l'Infanterie, et, même au Québec, la moitié seulement des unités étaient commandées par des francophones. On ne retrouvait aucun francophone dans les postes importants, exception faite de l'Infanterie.

Selon les auteurs, deux faits majeurs ont marqué l'avancement des francophones au ministère de la Défense : la fondation, en 1952, du Collège militaire royal de Saint-Jean et l'arrivée, en 1966, du premier chef d'état-major francophone, le major Jean V. Allard.

Le major Allard avait un réel souci des difficultés éprouvées par les francophones dans les Forces armées et de leur faible taux d'enrôlement. L'implantation des recommandations de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme s'est faite avec beaucoup de difficultés à cause, entre autres, de l'attitude réfractaire de plusieurs hauts gradés, et du mythe associant l'unilinguisme à l'efficacité rationnelle, soutenu tant par des francophones que des anglophones. En fait, cet argument cachait la hantise d'une armée «bicéphale», c'est-à-dire avec deux commandements distincts. En 1969, le projet de loi C-120 sur les langues officielles a finalement soumis le personnel des Forces armées aux mêmes obligations que les autres fonctionnaires fédéraux : projeter une image bilingue.

Les auteurs concluent que la représentativité des francophones n'était toujours pas atteinte en 1983 et que malgré les efforts déployés, le bilinguisme n'était pas encore une réalité au sein des Forces armées canadiennes.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire militaire canadienne et québécoise, et particulièrement à l'évolution du statut des canadiens-français dans les institutions militaires, apprécieront cette étude de haut niveau et bien documentée. – Annie Bourret
Groupe de recherche sur la paix, Université Laval. □

Voir l'analyse sommaire d'ouvrages publiés en anglais dans la rubrique Reviews de Peace&Security.